

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1102>

PALM & Collectif 5 février : Mobilisation contre la justice coloniale

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 29 septembre 2009

Mis à jour le : mardi 29 septembre 2009

UGTG.org

Depuis le 9 septembre, l'organisation PALM (Pou Aksyon Léjitim Matinik), qui traite les dossiers de victimes de la justice coloniale, occupe l'esplanade du palais de « Justice » pour exiger la résolution immédiate de 8 dossiers dont certains traînent depuis plus de 20 ans. Deux de ces justiciables, Nicolas LAMIC (depuis 20 jours) et Gérard NIVAN (depuis 5 jours) ont entrepris une grève de la faim.

Nicolas LAMIC, victime de brutalités policières, s'est vu infliger une double condamnation suite à des accusations mensongères de policiers qui ont inversé les rôles, ses plaintes contre ces violences n'ayant jamais été enregistrées. Révolté par sa transformation d'agressé en agresseur, ayant perdu toute confiance en la justice coloniale et tout espoir dans le résultat de son appel, il a choisi de mettre sa vie en danger pour rallier à sa cause l'opinion publique seule capable d'inverser la situation en sa faveur.

Gérard NIVAN, victime depuis plus de 20 ans d'une spoliation de terrain, n'a jamais pu rentrer en possession de celui-ci et, écoeuré par la passivité et/ ou la complicité des autorités judiciaires, a rejoint LAMIC dans sa grève de la faim.

L'Association PALM se mobilise également pour 6 autres dossiers, (Affaires Félix JEAN FRANCOIS , SAINRIMAT, CELIMENE, RILOS, DELOY, ANDRE), demande à être reçue par le Procureur sur l'ensemble de ceux ci, et s'est adressée notamment à tous les élus Martiniquais, à Marie Luce PENCHARD, à la Ministre de la Justice Michèle ALLIOT MARIE.

Le collectif du 5 février a déclaré apporter une solidarité indéfectible aux deux grévistes de la faim et prévoit un rassemblement de solidarité devant le palais de justice mardi 29 septembre à 17h.

Plus de 600 martiniquais ont laissé leurs coordonnées et des messages de solidarité sur un cahier mis à leur disposition, la plupart témoignant être également victimes de la justice coloniale et souhaitant rejoindre les rangs de PALM.

La délégation du LKP venue le 11 septembre au meeting de rentrée du collectif du 5 février s'est déplacée pour transmettre aux camarades de PALM en lutte la solidarité du LKP.

Post-scriptum :

Interview de Rose Hélène Deloy, dite Mamie

[Présidente de l'Association PALM (Pou Aksyon Léjitim Matinik)]

Peux-tu te présenter et dire l'origine de ton surnom ?

Je suis Mme DELOY Rose Hélène. J'habite Trinité, quartier Desforts. Le surnom de Mamie m'est venu depuis la grève de 2000 devant les impôts Bd du Général De Gaulle, à cause d'une soupe géante que j'avais faite pour les grévistes. Cette soupe a été énormément appréciée, surtout parce qu'on a trouvé qu'elle avait le goût des soupes à l'ancienne, des soupes an tan lontan. De là mon surnom de Mamie.

Quelle est l'origine de PALM, en quoi a consisté sa récente restructuration et pourquoi a-t-elle été jugée nécessaire ?

PALM a débuté sur le dossier de Jet Aviation services, avec Gilbert COUTURIER et GUDUFF. J'avais une association appelée ACTIFF, qui regroupe les travailleurs indépendants, où je suis encore. J'ai fait la connaissance des camarades dans un combat de solidarité avec les avocates DUHAMEL et DISPAGNE, et révoltée par ces injustices contre des intellectuelles, je me suis dit : « si on attaque ainsi des intellectuels, qu'est ce qu'on va faire avec les petits du prolétariat ? »

D'où la naissance de PALM, pour se défendre tous, intellectuels, ouvriers, etc. contre la justice coloniale.

On vient de restructurer PALM en association loi 1901 parce qu'on peut se porter partie civile sur les dossiers en cours et aller jusqu'à la cour européenne de justice pour le droit le respect et la justice pour le peuple martiniquais.

A propos de justice, on ne peut pas dire qu'on a un palais de justice, mais un palais de l'injustice. Il y a une discrimination selon l'argent et la couleur de la peau. Il y a dans la « justice » un réseau qui fonctionne contre le peuple martiniquais.

PALM a pris l'initiative d'une action collective contre la justice coloniale, incluant une grève de la faim. Quels sont les membres concernés et comment en sont-ils arrivés là ?

Il s'agit de Mme SAINRIMAT, M. LAMIC ; Jet Aviation services, M. CELIMENE, M. NIVAN, M. RILOS, et moi-même ; Mme DELOY. Je ne fais pas la grève de la faim car en tant que Présidente je dois être debout pour lutter et faire toutes les démarches nécessaires.

On a mis en évidence ces affaires, mais il y a des milliers de dossiers dans le même cas.

Comme nous campons jour et nuit devant le palais de « justice » beaucoup de gens reprennent espoir en sachant que PALM existe, et sont prêts à nous transmettre leurs dossiers et à adhérer. Il y a des milliers de cas d'injustice dans ce pays. Même des avocats viennent nous voir pour nous dire qu'ils sont sous pression, et que beaucoup d'entre eux perdent des procès parce qu'ils ne sont pas dans le « réseau ».

Nous avons interpellé tous les élus de Martinique, les élus locaux, le Président de l'Association des Maires, les députés et sénateurs, le Procureur M. Bellanger, le Préfet, et le commandant de la police nationale.

Nous allons interpellier M. SARKOZY, Mme PANCHARD, et Mme ALLIOT MARIE. A une de nos interpellations précédentes, M. SARKOZY a répondu qu'il avait chargé le Préfet M. MANCINI de traiter ces dossiers. Nous nous sommes maintes fois adressés à M. MANCINI qui nous a répondu qu'il était pris par la grève du 5 février. Nous avons interpellé trois fois le Procureur M. BELLANGER, preuves à l'appui. Jusqu'ici, 6 mois après la fin de la grève, nous n'avons eu de réponse de qui que ce soit.

C'est pourquoi nous avons entamé cette action. Nous allons rester devant le palais de « justice » jusqu'à ce que nous ayons des réponses favorables du Procureur BELLANGER sur les dossiers en suspens, dont certains traînent depuis 10, 15, et même 20 ans.

Les justiciables concernés sont plusieurs fois victimes. Ils sont lésés financièrement car ils perdent de l'argent en frais d'avocats et autres frais divers, et ils sont spoliés non seulement financièrement, mais aussi moralement et psychologiquement.

PALM et le peuple martiniquais demandent justice.

Quelles manifestations de solidarité attendez vous ?

Nous attendons une solidarité du peuple martiniquais, tous confondus, car la doctrine de PALM c'est une solidarité qui va au-delà de la couleur politique, de la couleur de peau, de la couleur religieuse.

PALM & Collectif 5 février : Mobilisation contre la justice coloniale

Nous souhaitons que l'on fasse connaître les dossiers sur lesquels nous nous battons, et que chacun nous apporte ses compétences.

Nous remercions Alliance Ouvrière et Paysanne d'avoir répondu immédiatement à notre demande de solidarité en informant dès mercredi matin les militants de l'Association des Travailleurs et des Peuples de la Caraïbe, de l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples, et Elie DOMOTA porte parole du LKP.

Les trois membres du LKP venus pour le meeting de rentrée du collectif nous ont ainsi rendu visite devant le palais de « justice » vendredi avant le meeting, avec deux dirigeants du collectif. Déjà informés par DOMOTA de notre mouvement,, ils nous ont assurés de leur solidarité.

Le maire de Fort de France est venu nous voir.

Ce qu'il faut c'est l'unité contre toutes les injustices.

C'est comme ça qu'on donnera une réalité au mot d'ordre :

SÉ POU LA VIKTWA NOU KA ALÉ !

Source : AOP (Tribune Libre)